



Direction des Vies participatives
Rédaction : F.JARRIAULT

CONSEIL DU QUARTIER

Goise Champommier Champclairot

Mercredi 24 octobre 2012

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS: Elus municipaux : Annick DEFAYE, Co-Présidente Éluë, Franck MICHEL, Adjoints au Maire, Denis THOMMEROT, Conseiller municipal délégué.

Membres conseil de quartier : Marylène FOURNIER (Co-Présidente Habitante), Marc BILLARD, Dominique CLOUZEAU, Christian GOICHON, Jonathan JUBIEN, Stéphanie KERDONCUFF, Sébastien MATHIEU, Marie-Paule MILLASSEAU, Marie-Françoise PRONOST, Claude RAYMOND, Pascale RIVAUD, Josiane THIELL-DABBERT, Pierre VALENTIE, Michèle VALIN, Pascal VEQUE, Roselyne VILLEMUR.

Excusés : Jacques TAPIN (Adjoint au Maire), Jean Jacques ACHARD, Michel BARRE, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Joël CHATE, Arlette ESTOUP, Dominique FAUCHER, Henri GARNAUD Stéphanie GILA, Gérard GOY, Marie-Joséphine GOY, Magali HAUTENAUVE, Jean-Claude SIGOIGNE, Jacky SIRE.

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL (Chef du service Conseils de quartier), Floriane JARRIAULT (Assistante des Conseils de quartier)

Public : 11 personnes.

Ouverture de la séance à 20h

Accueil par A. DEFAYE et M. FOURNIER. Rappel de l'ordre du jour :

1/ Point sur l'installation de l'Esp(I)ace aux jeunes, l'accueil jeunesse au 115 rue de la Perche

2/ Présentation du service de médiation sociale du CCAS (en présence des élus et techniciens)

3/ Médiation Sociale – Champclairot

4/ Point sur les travaux des commissions

- Ecologie urbaine
- Vivre ensemble
- Vie quotidienne

5/ Informations diverses d'actualité

Accueil de Floriane JARRIAULT, nouvelle assistante des Conseils de quartier pour le Centre-ville, Goise Champommier Champclairot et Souché, qui devient à compter d'aujourd'hui l'interlocutrice privilégiée pour les conseillers de Goise Champommier Champclairot.

1/ Point sur l'installation de l'Esp(l)ace aux jeunes, le point d'accueil jeunesse au 115 rue de la Perche

Présenté par Pascale RIVAUD.

L'accueil des jeunes se fait maintenant depuis 1 an et demi, un emploi a été créé en septembre 2011 spécifiquement pour cet accueil.

L'esp(l)ace aux jeunes est ouvert tous les après-midi (14h - 18h30) pendant les vacances scolaires.

Leur accueil a été facilité par la mise à disposition par la Mairie de Niort du bâtiment de l'ancienne mairie annexe, au 115 rue de la Perche.

Cet été, l'accueil s'est fait du 10 juillet au 2 août tous les après-midi et de nombreuses sorties pour les jeunes ont été organisées en journée ou en soirée, de ce fait la salle a été moins exploitée. Le CSC a du refuser des inscriptions par manque de place pour les sorties en minibus (9 places dont une pour l'animateur) et pour des raisons de sécurité et d'encadrement (1 animateur pour 12 jeunes).

Le nombre de demande est très fort lors des vacances scolaires. C'est une majorité de jeunes filles âgées de 11 à 15 ans qui fréquentent l'esp(l)ace aux jeunes. Deux séjours plus conséquents ont été organisés en inter quartier, un séjour au ski pour les vacances de février et un séjour à Paris pour les vacances de la Toussaint.

Pendant les périodes scolaires, le local est ouvert le mercredi après-midi, le vendredi et le samedi en soirée. A partir du 1^{er} janvier, il sera ouvert le vendredi de 12h à 14h. Il s'agit surtout de lycéens, ces périodes d'ouverture permettent la rencontre de jeunes qui ne sont pas connus du CSC. L'animateur est en lien avec les animateurs culturels du Lycée Paul Guérin.

Dernièrement, le local a été tagué.

L'information sur l'ouverture de ce local a fait l'objet d'une campagne de communication qui est maintenant terminée, c'est maintenant le bouche-à-oreille qui a pris le relais.

Il s'agit aussi d'une suite logique pour les jeunes qui ont atteint l'âge limite pour le centre de loisirs.

Point sur les réservations des salles du CSC pour les réunions des Conseils de quartier

Il faudrait ajouter un paragraphe sur les conditions d'utilisation du 115 rue de la Perche pour le Conseil de quartier : réservation à effectuer auprès du CSC 2 Champs, + chauffage à monter mais à ne pas oublier de baisser en partant...

Le CSC Champommier Champclairot demande une discussion sur la notion de priorité des Conseils de quartier pour l'occupation des salles de réunion dans les bâtiments CSC.

Il est rappelé qu'il y a 4 conseils (nécessitant une grande salle) par an et 4 bureaux (qui resteront organisés dans le local au 115 rue de la Perche) qui se répartissent sur deux CSC contrairement aux autres quartiers. Effectivement, il peut y avoir quelques réunions publiques par an qu'on ne peut prévoir plus d'un mois avant, qui demandent une libération exceptionnelle de la salle. Dans ce cas, si la salle est occupée par des associations, il revient au CSC, interlocuteur privilégié de prévenir les associations que le créneau est exceptionnellement indisponible.

Le CSC Champommier Champclairot demande une liste des conseillers de quartier ayant une clef de leurs locaux.

2/ Présentation du service de médiation sociale du CCAS (en présence des élus et techniciens)

Nathalie SEGUIN, Adjointe à l'action sociale - Excusée
Marieke BONNIN, responsable du service médiation sociale
Sandra FOREST, médiatrice sociale
Muriel WIBAUX, médiatrice sociale (en formation)

Les missions du CCAS de Niort :

Il est le Maître d'œuvre de la politique sociale de la ville de Niort, le CCAS rassemble des compétences et des énergies pour répondre aux besoins de la société et aux exigences exprimées par la population niortaise pour son mieux être.

A ce titre quatre missions principales peuvent être mises en avant :

- La mission d'accompagnement social
 - Accueil polyvalent des niortais sans RDV
 - Instruction des demandes de RSA personnes seules et accompagnement
 - Mission de relogement d'urgence
 - Accompagnement social lié au logement
 - Accompagnement des gens du voyage
- La mission vers les personnes âgées (Maintien à domicile, soins à domicile, livraison de repas à domicile)
- La mission petite enfance (gestion des crèches municipales et des relais d'assistantes maternelles)
- La mission de médiation sociale

Les conflits font partie de notre quotidien à tous, car il n'est pas toujours facile de vivre ensemble dans la famille, dans l'immeuble, dans le quartier... Il ne s'agit pas de supprimer le conflit mais de permettre d'en sortir, afin d'éviter le passage à l'acte violent.

Les missions du service de médiation sociale :

La résolution des conflits par le dialogue. En cas de conflit interpersonnel, les médiateurs sociaux sont des professionnels formés pour : faciliter les échanges et renouer le dialogue, apaiser les tensions et créer ou recréer du lien social.

Dans quels cas peut-on faire appel à la Médiation Sociale ?

Pour tout type de conflit ou situation conflictuelle (interpersonnel ou collectif, ouvert ou sous-jacent...), par exemples : les nuisances sonores, les regroupements dans les parties communes ou au pied des immeubles, les dégradations, les conflits d'usage ou d'interprétation des règles de vie commune...

Les principes

- C'est un service gratuit.
- Le traitement du dossier se fait en toute confidentialité.
- Les médiateurs sont des professionnels neutres et impartiaux.
- Les personnes s'engagent librement dans la médiation et en sortent quand elles le veulent.

Les limites au-delà desquelles un processus de règlement du conflit à l'amiable devient impossible : lors d'atteinte à la loi, le dossier nécessite une compétence professionnelle spécifique ou une forte technicité...

Exemples :

- Agression verbale ou physique : orientation vers la police
- Demande d'aide sociale : orientation vers le CCAS
- Problème d'insalubrité d'un logement : orientation vers le Service Communal Hygiène et Santé...

Les autres missions

- Le Médiateur social est un interlocuteur sur le quartier à qui on peut s'adresser pour tout type de demande...
- L'orientation : si le problème ne relève pas de la médiation sociale, le médiateur oriente vers le service ou le professionnel compétents.

Les autres professionnels du conflit

- Les conflits internes à la famille : médiateur familial, travailleur social, psychologue, juriste...
- Les conflits entre usagers et administration : le délégué du défenseur des droits, le conciliateur de justice...

- Les conflits entre clients et entreprise privée : le conciliateur de justice, les associations d'aide aux victimes, les associations de consommateurs, l'aide juridique des assurances, les professionnels du droit...

La complexité du nombre d'acteurs a été soulevée. Le service de médiation sociale propose d'être le référent qui orientera si ce n'est pas de leur ressort.

L'accueil du service médiation sociale se fait du :

- Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et sur rendez-vous uniquement l'après-midi au :
14 PLACE SAINT-JEAN - 05 49 25 21 66
mediationsociale@mairie-niort.fr

Des permanences dans les quartiers

- Mardi 14h-17h : la Tour Chabot - Gavacherie, Mairie de quartier, rue M. Linder
- Mercredi 14h-17h : le Pontreau, Point Info, 10 rue G. Guilloteau
- Jeudi 14h-17h : le Clou Bouchet, Mairie de quartier, 10t rue J. Siegfried

La médiation sociale sur le quartier Goise Champommier Champclairot

Il a été ouvert une quarantaine de dossiers sur le quartier. La majorité des conflits concerne la présence des animaux de compagnie dans les logements autant pour les nuisances sonores et olfactives que pour des raisons de peurs de ces animaux. Le deuxième type de conflit est en lien avec les nuisances sonores plus générales (sonorisation, portes bruyantes, ...)

Ce quartier est le 4^{ème} quartier en termes d'ouverture de dossiers, sur les 3 premiers, des permanences sont tenues par le service Médiation sociale. Sur ce constat les conseillers demandent pourquoi il n'y a pas de permanence au sein du quartier ? Le service médiation explique qu'il s'agit d'un manque de moyen matériel, financier et humain. On peut cependant partir du constat que le service Médiation sociale est relativement bien identifié et reconnu pour ses missions dans ce quartier, même sans une présence d'agents de manière régulière.

Un habitant interroge sur les résultats quantifiables du service Médiation sociale. Ils sont peu mesurables car on s'appuie sur la réussite des gens à reprendre une communication verbale entre eux.

Le droit existe pour régir les règles de la vie en société mais le droit est sujet à interprétations diverses et amène donc au développement d'échange et de dialogue pour aller vers la résolution de problème.

3/ Médiation sociale, Champclairot

Ce dossier est suivi par la commission vie quotidienne. La commission a présenté un bref historique :

1. Mars 2012 - Constat d'un certain mal vivre sur le quartier de Champclairot. Une première réunion a lieu entre partenaires et abouti à la proposition aux habitants de réaliser une charte de voisinage.
2. Mai 2012 – organisation d'une première réunion publique pour expliquer la démarche. Seulement 6 personnes se sont déplacées pour faire part d'une vie dans les immeubles plutôt calme, leur environnement semblait plus problématique (nuisances liées à la présence de chien, propreté des espaces publics...).
3. été 2012 – enquête distribuée à tous les habitants des immeubles. Ils ont pu observer très peu de retours. Du porte à porte a été fait pour essayer d'obtenir plus de réponses, voir le tableau ci-dessous :

	Questionnaires récupérés	Locataires rencontrés
Juin – Juillet 2012	3	22
Septembre 2012	8	19
Totaux	11	41

Retour charte de voisinage

Conclusions du service médiation sociale suite aux passages des médiateurs en porte à porte dans les logements collectifs HSDS autour de la Place Germaine Clopeau.

- 2 sessions de passage en porte à porte ont été plutôt difficiles pour les médiateurs sociaux. Les habitants, tout en restant très corrects à leur égard, leur ont fait part de leurs doutes quant aux possibilités d'amélioration de la situation du quartier. L'état général des logements a souvent été mis en cause.
- Mise en doute de l'efficacité d'une charte de voisinage
- Pas d'engagement dans une démarche collective.

Mais :

- La plupart des locataires ont accepté de bonne grâce d'échanger avec les médiateurs sociaux.
- Cette démarche a permis de faire connaître plus encore le service Médiation Sociale et ses missions dans un quartier ressenti par ses habitants comme étant délaissé.
- Enfin, suite à l'un de nos passages, une locataire nous a fait appel pour nous faire part de son inquiétude concernant une voisine âgée et isolée depuis le décès de son mari. Un suivi et un accompagnement ont pu être mis en place auprès de cette personne.

• Square G. Clopeau

Alerte du groupe Vie quotidienne à l'attention des élus (17/10) sur les difficultés rencontrées pour les habitants de la place Germaine Clopeau.

- Enquête réalisée par Habitat Sud Deux-Sèvres, implication du CQ auprès des habitants des bâtiments collectifs.
- Première réunion, organisée par le service de Médiation sociale suivie d'un questionnaire auprès des habitants :
 - les habitants d'une part ne souhaitent pas de charte de voisinage
 - désagréments occasionnés par les chiens libérés sur l'aire de jeux de la place (violences entre animaux) : Crainte des parents qui laissent leurs enfants au CSC sur le danger des animaux à proximité. Les assistantes maternelles du quartier ne viennent plus sur cette aire de jeux sur laquelle les enfants sont délogés au profit des chiens.
 - Pas de tri sélectif pour les déchets
 - Dépôt sauvage de déchets à proximité des conteneurs mis à disposition et situés près de l'aire de jeux

De plus, au moins une agression a été signalée par une habitante du quartier vis à vis de son enfant sur l'aire de jeux.

Demandes du groupe vie quotidienne :

- une intervention rapide de la mairie, le service de médiation sociale est déjà impliqué, pour que l'aire de jeux soit réservée aux enfants et non aux animaux
- qu'il soit mis un terme à la maltraitance des animaux
- un déplacement, le plus tôt possible, des conteneurs situés sur la place
- une intervention auprès du bailleur social afin que les logements soient rénovés pour reconforter les habitants qui ont le sentiment d'être délaissés.
- demande d'intervention sur l'abri de bus mais dont l'état de propreté laisse à désirer.

A. DEFAYE annonce que 48 logements seront réhabilités sur l'allée des Lilas et l'allée des Héliotropes. Ces logements ne font pas partie des logements enquêtés. De plus sur la question de la maltraitance des animaux, C. BARRE, élue en charge de cette délégation a été alertée.

De manière générale, F. MICHEL indique que les problématiques soulevées à juste titre par les membres du Conseil de quartier relèvent d'un contexte social difficile, de la question de l'habitat et du traitement des espaces publics ainsi que de la façon de vivre ensemble dans ces espaces (habitats collectifs et espaces publics). Dans un tel contexte le service de Médiation sociale joue un rôle essentiel pour désamorcer les situations conflictuelles et permettre que les différentes parties s'entendent sur les questions de vivre ensemble.

4/ Point sur les travaux des commissions

1/ ECOLOGIE URBAINE

- **Retour sur le troc au jardin**

120 à 130 personnes présentes pour le troc au jardin et une quarantaine de personnes ont participé à la conférence animée par Carine AÏT ALI, naturopathe niortaise.

La parlote verte a remporté un franc succès, il y a eu beaucoup d'échange et de questions. Les enfants étaient présents, un lien avait été fait avec les parents d'élèves.

Le groupe indique qu'ils commenceront l'événement un peu plus tôt l'année prochaine pour ne pas être débordés par les premiers arrivés. Les gens étaient aussi présents pour aider à la logistique notamment pour le rangement.

Le groupe a souhaité remercier le CSC pour les moyens mis à disposition et l'accompagnement qui a été fait.

Un groupe du conseil de quartier de St Liguire est venu pour s'inspirer du projet et poser des questions en vue de l'organisation d'une telle après-midi sur leur quartier.

Le troc au jardin était l'occasion de demander aux habitants propriétaires d'un jardin s'ils accepteraient d'en louer ou d'en prêter une partie à des habitants dépourvus de jardin. Le groupe a pu collecter plusieurs réponses positives.

- **Autres projets du groupe Ecologie urbaine**

Pas de projet précis pour le moment, le groupe souhaiterait présenter leurs idées lors du prochain conseil.

Les membres du groupe présents ont précisé qu'ils étaient engagés dans le projet de vallée guyot.

2/ VIVRE ENSEMBLE

- **Événement culturel en partenariat avec le CSC Chemins Blancs pour septembre 2013 ?**

Le sujet est reporté au prochain conseil de quartier.

3/ VIE QUOTIDIENNE

- **Aménagement des abords de l'école J Jaurès**

Le projet est livré.

Le nouveau président de l'association des parents d'élèves également conseiller de quartier rapporte la satisfaction des parents d'élèves concernant l'aménagement réalisé, même s'il n'est livré que depuis deux jours (il n'y a pas encore eu de réels échanges entre parents d'élèves sur le sujet).

Cependant, l'objectif de sécurisation des enfants devant l'école est atteint. Le problème de discipline dans le stationnement des véhicules est toujours présent mais existe-t-il une solution ? Constat est fait de la part d'A. DEFAYE sur l'absence de pédibus dans les 3 écoles du quartier.

Quelques retours ont été fait par rapport à l'esthétisme du projet. La Direction des vies participatives rappelle que ce projet s'est réalisé à moindre coût et que le mobilier urbain ainsi que les arbres prévus ne sont pas encore implantés.

Pour rappel : le montant du projet s'élève à 180 000 € dont 100 000 € de l'enveloppe du conseil de quartier Goise Champommier Champclairot et 80 000 € de crédits de quartiers mutualisés.

- **Rue des Pèlerins**

Il s'agit de l'aménagement de stationnement en quinconce afin de libérer les trottoirs des véhicules qui pénalisent le déplacement des piétons.

La distribution d'un Infos Quartiers aura lieu début novembre 2012 pour l'information et la consultation des riverains.

Les travaux seront pris en charge par la régie voirie.

- **Rue Brun Puyrajoux**

Lancement de la concertation entre novembre et décembre 2012, pour réfléchir à un aménagement permettant aux piétons de cheminer plus facilement et en sécurité. En effet, les trottoirs de la rue sont très étroits et il y a de plus en plus de piétons qui empruntent cette rue.

Le groupe part de l'idée « partage de la rue pour tous ».

Constitution du groupe de travail : sollicitation des riverains, commerçants,...

Réunion d'information : mercredi 21 novembre, 20h, annexe du CSC Champommier Champclairot. Information auprès des riverains via Infos Quartiers

Une fiche de proximité est rédigée pour une demande de comptage des véhicules à trois points différents minimums (les 2 entrées de rues et le carrefour St Georges)

- **Rue de Goise**

*** Sécurisation et traitement du problème de transit des poids lourds (entre le rond-point et la route d'Aiffres) avec stationnement alterné**

Point sur l'avancée du projet :

- Une première information auprès des riverains (Infos Quartiers) a été menée de mi-août à mi-septembre : 3 riverains ont été rencontrés pour vérifier le projet d'aménagement devant leur domicile en lien avec leurs usages.
- création d'emplacements pour les conteneurs sur les cases de stationnement pour libérer les trottoirs très étroits des poubelles les jours de collecte.
- un nouvel Infos Quartiers sera distribué sur les nouvelles dispositions pour la collecte des ordures ménagères.

Les travaux seront lancés par la régie d'ici fin 2012.

Des échanges ont eu lieu quant à l'installation de dos d'ânes à la place des stationnements en quinconce avec des îlots directionnels. Cette idée avait été proposée aux riverains, mais ils se trouvent que ce type d'aménagement est de moins en moins utilisé car il est source de nuisances sonores pour les riverains et incompatible avec le passage des transports en commun. Il est aussi proposé de limiter la vitesse à 30km/h. Cette proposition sera relayée au bureau d'études.

La rue étant trop étroite, il n'est pas envisageable d'aménager une piste cyclable.

*** Lancement de la réflexion sur la sécurisation des déplacements doux sur la rue de Goise** (début de la rue située sur St Florent) avec les Conseils de quartier St Florent + Goise - Champommier - Champclairot.

Réunion fixée au **mardi 13 novembre – 20h** (CSC des Chemins Blancs av St Jean d'Angély).

Au regard des perspectives d'aménagement de cette rue, il apparaît indispensable que des conseillers de quartier de Goise - Champommier - Champclairot soient présents à cette réunion.

L'assemblée est informée que les aménagements de cette zone seront limités dans l'ampleur et pour le financement car une réflexion globale va être menée sur l'ensemble de la zone pour un passage en site propre.

- **Carrefour Rue Lasseron**

Les travaux d'aménagement sont terminés. Le projet s'est fait dans le cadre de l'amélioration du quartier en tant que quartier pilote en terme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Constats positifs de la part des usagers du foyer des Genets, les automobilistes ont réduit leur vitesse. De plus, l'arrêt de bus a été déplacé en bas de la rue ce qui facilite l'accès pour les fauteuils roulants.

- **Dossier Aire de Massujat**

Il a été question de la zone entourée par une clôture, qui a été financée par le conseil de quartier. Cet enclos est actuellement inutilisé, le CSC recherche l'historique de la demande.

Le CSC informe l'assemblée, que l'utilisation de ce lieu est en réflexion dans le cadre de leur nouveau projet de structure défini pour 4 ans.

Création de la liaison piétonne : Lancement des travaux du 15/10 au 15/12 2012.

- Les saules le long de la noue ont été arrachés et ouvrent une belle perspective sur la prairie
 - les travaux d'allées se poursuivent au gré de la météo : décapage de la terre, empierrement...
- Le projet est apprécié par les habitants présents.

La Direction des vies participatives transmettra aux services les quelques détériorations signalées sur les structures de jeux.

Contentieux structure de jeux - au 2 octobre :

Après une phase de blocage, il a été procédé à un changement d'interlocuteur au sein de l'entreprise fournisseur de la structure pour la prise en compte du dossier avec la volonté d'apporter une solution technique.

Le contentieux provient de l'origine anglaise du jeu : le fabricant est anglais, le jeu répond par conséquent aux normes anglaises. Or les normes françaises sont plus strictes.

Solution : réalisation de pièces détachées qui permettront de rendre l'équipement conforme à la législation française. Cette modification du jeu sera accompagnée d'un certificat de conformité du fabricant nécessaire à la réouverture du jeu afin de dégager la responsabilité de la Ville de Niort et de l'entreprise JMS, titulaire du marché de fourniture.

Au 22 octobre :

Les pièces détachées modificatives pour rendre le jeu aux normes sont fabriquées. Elles ont été envoyées chez le fabriquant anglais qui doit les installer, ensuite le jeu devra passer aux épreuves pour une nouvelle conformité en sortie d'usine.

Un deuxième contrôle sur place aura lieu pour conformité du jeu dans son environnement. Ce contentieux devrait donc être résolu d'ici quelques semaines.

- **Retour sur la proposition d'aménagement de la rue V. HAUY**

Présentation du projet de mise à sens unique de la rue Valentin Haüy au groupe de travail Vie quotidienne.

Plusieurs remarques :

- le sens exposé dans le projet, nous apparaît dangereux avec sa sortie sur l'avenue de Limoges où quatre rues sortent ;
- l'obligation de faire le tour par la rue du Docteur Calmette pour rejoindre le secteur Champclairot, secteur réputé insécurisé si l'on se réfère à la lettre d'habitant qu'Annick avait reçu ;
- en faisant ce détour, la sortie de la rue Valentin Haüy sur la rue Ste Catherine n'a aucune visibilité ;
- les habitants venant de l'autre côté de l'avenue pour se rendre aux commerces devront faire le détour rue du Docteur Calmette, ils auront tous intérêts à aller tout droit sur l'avenue de Limoges pour trouver les mêmes commerces (boulangerie, pharmacie, bar-tabac journaux).

Le sens unique dans le sens avenue de Limoges/rue St Catherine, lève toutes les remarques faites ci-dessus.

Quel choix justifie ce sens ? Les services, les habitants ?

Ce projet doit être reconsidéré et son aboutissement ne serait réalisable que si le carrefour sur l'avenue de Limoges était aménagé (exemple un rond-point).

Cette rue, par sécurité pour les habitants, doit être mise en sens unique, compte tenu de sa largeur et des trottoirs trop étroits. Elle sert de délestage dans un sens comme dans l'autre, mais autant ne pas pénaliser en totalité les usagers de cette voie. Le projet présenté nécessitera qu'un examen attentif soit porté au secteur de la rue du Docteur Calmette.

Décision : Le conseil propose sans objection que la rue soit en sens unique dans le sens : avenue de Limoges vers la rue de Ste Catherine en défendant le fait que l'aménagement doit en premier lieu répondre aux attentes des habitants du quartier qui souhaitent favoriser le partage de la rue entre tous les usagers : véhicules, cyclistes, piétons

4/ Information Hôtel à insectes

Vandalisé sur le bassin d'orage : le Service des espaces verts lui attribuera une nouvelle place.

Décision : Le conseil propose de placer l'hôtel à insectes dans l'espace vert qui est dans l'enceinte de l'Ecole Jean Jaurès. Ainsi il pourra conserver sa vocation pédagogique.

5/ Informations diverses d'actualité

- **Retour sur la réunion d'information sur le Présentation de l'EHPAD Grand Cèdre**

Le directeur a porté à la connaissance du public son inquiétude quant à l'insertion de l'établissement dans le quartier. Il a rappelé que cet établissement était ouvert à tous et pas uniquement aux personnels de l'hôpital de Niort comme ça avait pu être dit.

- Point d'information sur la concertation de la Vallée Guyot

2 temps de rencontres :

- le 3 octobre : projection de vidéos sur 2 projets emblématiques en termes de quartier durable et de création d'éco hameau.

- samedi 13 octobre, visite du site « Vallée Guyot »

La restitution du diagnostic aura lieu au cours de mois de novembre 2012 et tous les quartiers de la ville de Niort seront invités.

- **Retour visites balades urbaines et tables rondes révision PLU**

- Information : l'organisation d'une session de **formation « Prise de parole en public »** aura lieu pendant le 1^{er} trimestre 2013. Inscription auprès de la Direction des Vies Participatives. La formation dure environ 15 heures dont 1 journée entière un samedi.

- **Travaux sur le réseau gaz du 5 au 14 novembre à l'angle des rues Brun Puyrajoux – Saint Georges**

Autres demandes lors de la réunion :

- Serait-il possible d'envisager un aménagement piéton pour accéder en toute sécurité au réseau des chemins blancs situé à proximité du Centre Equestre depuis le quartier de Goise ?
- La même question a été posée pour les cheminements entre le quartier et le centre ville, notamment la rue qui mène au pont Inkerman (trottoirs larges sur le pont) car les trottoirs y sont très étroits.
- Demande d'information quant à l'avancement du projet d'aménagement des abords du Lycée Paul Guérin.

Prochaines dates à retenir :

1. Mardi 13 novembre – 20h : réunion d'information rue de Goise – CSC des Chemins Blancs av St Jean d'Angély
2. Rappel le 17 novembre – 13h30 > 19h – aura lieu les 10ans des Conseils de quartier
Au programme : débats, échanges, animations, temps festif, présentation de projets ...
3. Mercredi 21 novembre : Réunion publique rue Brun Puyrajoux – 20h Annexe CSC Champommier – Champclairot
4. Bureaux au 115 rue de la Perche
Jeudi 22 novembre 2012, à 18h30
Mercredi 6 février 2013, à 18h30
5. Conseil de quartier :

Mardi 11 décembre 2012, à 20h
CSC des Chemins Blancs Goise - St Forest

Mardi 19 mars 2013, à 20h
Annexe du CSC Champommier Champclairot

La séance est levée à 23h.